

**COMPTE ADMINISTRATIF
DE L'EXERCICE 2020**

Budget Principal

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	3
I-L'EXÉCUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	3
A- Les recettes de fonctionnement.....	3
1) Impôts et taxes.....	4
2) Dotations et participations	5
3) Produits des services et du domaine	5
4) Autres produits de gestion courante	6
5) Atténuations de charges	7
6) Produits exceptionnels.....	7
B- Les dépenses de fonctionnement.....	7
1) Dépenses de gestion courante.....	7
2) Atténuations de produits	8
3) Charges financières	8
II-L'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	9
A- Les recettes d'investissement	9
1) Dotations et fonds divers.....	10
2) Subventions d'investissement	10
3) Emprunts et dettes assimilées	10
4) Reports de recettes de l'exercice 2020.....	10
B- Les dépenses d'investissement	11
1) Dépenses d'équipement	11
2) Autres dépenses d'investissement	13
3) Reports de dépenses de l'exercice 2020.....	13
III-LE RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2020.....	13
IV-TABLEAU DE SYNTHÈSE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020.....	16

INTRODUCTION

La synthèse des réalisations financières de l'exercice 2020 est présentée dans le tableau suivant (mouvements réels hors mouvements d'ordre) :

Montants (en M€)	CA 2019	CA 2020	Var. en %
A-Section de fonctionnement			
1-Recettes réelles de fonctionnement	86,411	86,599	+0,2%
Recettes de gestion courante	78,689	78,295	-0,5%
Cessions d'immobilisations (1)	0,048	2,017	***
Excédent de fonctionnement N-1 (R002)	7,288	5,891	***
2-Dépenses réelles de fonctionnement	69,492	68,683	-1,2%
Dépenses de gestion courante	58,098	57,244	-1,5%
Dont dépenses de personnel	37,428	37,240	-0,5%
B-Section d'investissement			
1-Recettes réelles d'investissement	10,749	18,372	+70,9%
Recette propres (dotations et subventions)	3,541	3,046	-14,0%
Emprunt globalisé	0	2,000	***
Refinancement de dette	0	2,084	***
Résultat de fonctionnement capitalisé	7,206	11,240	***
Reports de recettes	5,615	3,437	***
2-Dépenses réelles d'investissement	20,152	25,100	+24,6%
Dépenses d'équipement	14,288	10,058	-29,6%
Dont acquisitions foncières (2)	3,152	1,512	***
Solde d'exécution N-1 (D001)	1,956	9,615	***
Reports de dépenses	7,240	10,402	***
C-Résultat de l'exercice	+5,891	+4,224	***

(1) - CA 2020 Cession immeuble 153 avenue Leclerc pour 2 M€ à l'ESH Maisons-Alfort

(2) - CA 2020 Acquisition immeuble 31 cours des Juilliottes pour 0,968 M€

I-L'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont égales à 86,599 M€ en 2020, soit un taux de réalisation de 100,9% en 2020. Les recettes de gestion courante baissent de -0,5% au CA 2020 (-394 k€) par rapport au CA 2019.

Exercice budgétaire 2020 (k€)	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
RECETTES RÉELLES	83.787	86.599	100,9
Recettes de gestion courante	77.544	78.295	101,0
Impôts et taxes (R73)	61.102	61.977	101,4
Dotations et participations (R74)	11.533	11.750	101,9
Produits des services et du domaine (R70)	4.529	4.165	92,0
Autres produits de gestion courante (R75)	380	403	106,1
Atténuation de charges (R013)	150	119	79,2
Produits exceptionnels (R77)	202	2.294	***
Dont cessions d'immobilisations (R775)	***	2.017	***

Excédent de fonctionnement 2019 (R002)	5.891	5.891	***
<i>RECETTES D'ORDRE</i>	<i>1.263</i>	<i>1.800</i>	<i>***</i>
RECETTES TOTALES	85.050	88.399	***

L'excédent budgétaire de réalisation 2020 des recettes de gestion courante représente un montant de +751 k€ et provient principalement des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) à raison de +1,179 M€, soit un montant encaissé de 3,379 M€ contre une inscription budgétaire pour l'exercice 2020 de 2,200 M€. Il s'agit du montant annuel le plus élevé encaissé par la ville depuis 1982.

1) Impôts et taxes **61,977 M€**
Variation 2019/2020 +1,1%

Les recettes fiscales encaissées sont égales à 61,977 M€ pour l'exercice 2020.

Le seul produit de la fiscalité directe (articles 731) limité en 2020 à la taxe d'habitation et aux taxes foncières représente un montant total de 38,798 M€ en 2020 contre 37,780 M€ en 2019 (+2,7%). Pour mémoire, la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition a été égale en 2020 à +0,9% pour la taxe d'habitation et +1,2% pour les taxes foncières.

Ce montant de 38,798 M€ en 2020 se répartit comme suit :

- **Taxe d'habitation**..... **25,276 M€**
- **Taxe foncière bâtie** **13,321 M€**
- Taxe foncière non bâtie 0,020 M€
- Rôles supplémentaires et complémentaires 0,181 M€
Soit un total de **38,798 M€**

La taxe d'habitation représente environ 2/3 des recettes de fiscalité directe communale 2020 (65%).

Le transfert de la fiscalité économique (CVAE à la MGP et CFE à l'EPT10) est compensé depuis 2016 par l'attribution de compensation métropolitaine (ACM) versée par la MGP qui est égale à 13,565 M€ pour 2020, soit environ 22% du total des recettes fiscales.

Les autres recettes fiscales significatives de l'exercice 2020 sont constituées de :

- **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** **4,966 M€**
- **Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)** **3,379 M€**

Le produit des 3 taxes inscrit au budget n'est réalisé qu'à hauteur de 99,0% : 38,531 M€ contre une notification en mars 2020 de 38,924 M€ en raison du réajustement à la baisse de la base fiscale réelle de taxe d'habitation (-395 k€).

Les autres recettes de fiscalité indirecte sont constituées de :

- la taxe sur l'électricité 725 k€
- les droits de voirie (titres émis) 421 k€
- les taxes funéraires 20 k€

Au total, l'excédent de recettes fiscales par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice 2020 est égal à +875 k€.

2) Dotations et participations **11,750 M€**
Variation 2019/2020 +5,0%

La dotation forfaitaire de DGF 2019 s'élève à 6,506 M€ contre 6,547 M€ en 2019 (-41 k€). En 2020, la DGF ne représente plus que 55% du montant total des dotations et participations encaissées contre 72% en 2014. En 2020, la ville de Maisons-Alfort a également perçu un montant résiduel de 158 k€ de DSU.

Les autres dotations versées par l'Etat en 2020 sont constituées de :

- la Dotation Générale de Décentralisation181 k€
- la Dotation pour les Titres Sécurisés (Passeports et CNI)33 k€
- la Dotation de Recensement.....10 k€
- le FCVTVA (dépenses d'entretien 2018)8 k€
Soit un total de232 k€

Les allocations compensatrices de fiscalité locale représentent un montant complémentaire de 1,069 M€ en 2020 (taxe d'habitation et taxes foncières).

Hors dotations et compensations fiscales de l'Etat, les autres participations et subventions encaissées par la ville s'élèvent à 3,785 M€ pour 2020 et concernent essentiellement les crèches et haltes-garderies municipales (2,533 M€), les centres de loisirs (642 k€) et le SMAD (314 k€). Ces recettes proviennent principalement de la CAF du Val-de-Marne (3,106 M€) et du Conseil Départemental du Val-de-Marne (277 k€).

Les subventions versées par la CAF du Val-de-Marne correspondent à :

- Prestation de Service Unique (PSU) 1,434 M€
- Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) (exercice 2019 versé en 2020)0,978 M€
- Aide exceptionnelle Covid-19 0,694 M€
Soit un total de 3,106 M€

La ville a également pu bénéficier de la participation exceptionnelle versée par l'Etat au titre du dispositif « colos apprenantes » pour les mini-séjours camping organisés pendant l'été 2020 (62 k€).

3) Produits des services et du domaine **4,165 M€**
Variation 2019/2020 -26,4%

Les participations familiales facturées sont égales à 3,400 M€ au CA 2020 (4,936 M€ au CA 2019) et concernent les activités du secteur scolaire, périscolaire, de la petite enfance, du sport et de la culture.

Les tarifs des participations familiales n'ont pas été revalorisés pour l'année 2020. La baisse des recettes encaissées s'explique directement par l'impact de la crise sanitaire sur l'ouverture des services publics municipaux (facturation au réel) en 2020. L'année 2020

étant une année totalement exceptionnelle en raison de la crise sanitaire, la comparaison CA 2019/CA 2020 par secteur d'activité est complètement faussée et n'a aucune pertinence.

92% des participations familiales concernent 7 services municipaux pour un montant de 3,137 M€ sur un total de 3,400 M€. Ces services municipaux sont récapitulés dans le tableau suivant :

Secteur (en k€)	CA 2019	CA 2020	Var. en %
Cantines scolaires	1.729	1.177	N.S.
Crèches municipales	929	675	N.S.
Centres de loisirs	775	627	N.S.
SMAD	533	349	N.S.
Conservatoire Municipal	195	179	N.S.
Centre Aquatique	266	94	N.S.
Classes de découvertes	190	36	N.S.
Total	4.617	3.137	-32,1%

() - NS (non significative)*

Les redevances d'occupation du domaine public communal s'élèvent à 534 k€ en 2020. Ces recettes comprennent la recette liée à l'occupation de la base vie de la SGP au stade Hébert pour les travaux de la gare du Vert-de-Maisons du Grand Paris Express (2016-2022) pour 356 k€.

Les redevances d'occupation versées par le SIPPAREC au titre des différents réseaux (électricité, téléphone, câble ...) s'élèvent à 151 k€ pour 2020.

Les autres recettes concernent :

- les concessions funéraires114 k€
 - le stationnement payant (y compris le forfait post-stationnement).....62 k€

4) Autres produits de gestion courante0,403 M€
 Variation 2019/2020 -25,9%

Ces recettes sont égales à 403 k€ en 2020. Elles sont constituées à 69% des revenus des immeubles pour 278 k€ en 2020 qui concernent principalement :

* les loyers des locaux d'activité (La Poste/APSI/RATP)113 k€
 * les loyers des logements privés communaux.....104 k€
 * les locations de lignes d'eau au centre aquatique aux clubs sportifs33 k€
 * les locations du Moulin Brûlé27 k€
 * les locations de la Maison du Temps Libre1 k€

En 2020, les deux confinements et les restrictions sanitaires ont fortement impacté à la baisse les produits de location du Moulin Brûlé, du centre aquatique Arthur Hévette et de la Maison du Temps Libre.

Les redevances versées par les concessionnaires sont égales à 82 k€ en 2020 (55 k€ par DECAUX au titre du mobilier urbain et 27 k€ par la SEMACO au titre de la DSP des marchés alimentaires 2012-2027).

5) Atténuation de charges 0,119 M€

Il s'agit des remboursements des organismes sociaux de rémunérations de personnel (26 k€) et de charges sociales (93 k€).

6) Produits exceptionnels 2,294 M€

Hors cessions d'immobilisations pour 2,017 M€ dont 2 M€ pour la cession à l'ESH de Maisons-Alfort de l'immeuble du 153 avenue Leclerc (minoration foncière de 400 k€ en vue de la réalisation d'une résidence sociale), ces recettes sont égales à 0,277 M€ et comprennent les recettes d'indemnisation des assurances, les pénalités appliquées sur marchés et les divers remboursements de trop-perçu ou avoirs reversés.

Enfin, la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 au BS 2020 représente un montant de 5,891 M€.

B- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont égales à 68.683 M€ en 2020 contre 69,492 M€ en 2019, soit un taux de réalisation de 96,0% en 2020 dans un contexte budgétaire rendu totalement inédit par la crise sanitaire. Les dépenses réelles de l'exercice baissent de -1,2% au CA 2020, soit une diminution de 809 k€ sur l'exercice 2019.

Exercice budgétaire 2020 (k€)	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
DÉPENSES REELLES	71.994	68.683	96,0
Dépenses de gestion courante	59.981	57.244	95,4
Charges de personnel (D012)	38.588	37.240	96,5
Charges à caractère général (D011)	14.840	13.529	91,2
Charges de gestion courante (D65)	6.552	6.475	98,8
Atténuation de produits (D014)	10.817	10.817	100,0
Charges financières (D66)	515	419	81,3
Charges exceptionnelles (D67)	168	103	61,4
Dépenses imprévues (D022)	413	***	***
DÉPENSES D'ORDRE	13.057	4.306	***
<i>Dont virement à la SI</i>	<i>11.296</i>	<i>***</i>	<i>***</i>
DÉPENSES TOTALES	85.050	72.989	***

Au total, l'excédent budgétaire de réalisation 2020 des dépenses de gestion courante représente un montant de 2,736 M€ dont 1,348 M€ au titre des dépenses de personnel et 1,312 M€ au titre des charges à caractère général.

1) Dépenses de gestion courante 57,244 M€

Variation 2019/2020 -1,5%

Les dépenses de gestion courante représentent un montant de 57,244 M€ en 2020 contre 58,098 M€ en 2019 (83% des dépenses réelles de l'exercice 2020).

Les dépenses de gestion courante regroupent les dépenses suivantes :

- Charges de personnel (traitements et cotisations) 37,240 M€
Variation 2019/2020 -0,5%

Les charges de personnel sont réalisées à hauteur de 96,5% en 2020 contre 97,4% en 2018, en baisse de 187 k€ en 2020. Sur l'exercice 2020, les charges de personnel représentent 65% des dépenses de gestion courante.

- Charges à caractère général 13,529 M€

Ces dépenses sont constituées essentiellement des dépenses de fournitures, de fluides (eau, électricité, géothermie et gaz), d'entretien courant pour les bâtiments communaux et de prestations de services. Les charges à caractère général sont réalisées à hauteur de 91,2% en 2020.

- Autres charges de gestion courante 6,475 M€

Ces dépenses d'un montant global de 6,475 M€ en 2020 (+400 k€) sont réalisées à 98,8% en 2020 et comprennent notamment :

* Subventions versées aux associations 3,195 M€
* Contingent incendie BSPP (+140 k€) 1,190 M€
* Participations écoles privées 0,583 M€
* Indemnités et cotisations élus 0,469 M€
* Subvention au CCAS 0,250 M€
* Contribution au FCCT (EPT ParisEstMarne&Bois) (+330 k€) 0,754 M€

La contribution titre du FCCT (Fonds de Compensation des Charges Territoriales) versée par la ville à l'EPT ParisEstMarne&Bois au titre de 2020 s'élève à environ 14 euros par habitant.

2) Atténuations de produits 10,817 M€
Variation 2019/2020 +0,2%

Les reversements de recettes concernent :

* FNGIR 6,100 M€
* Reversement de TEOM à l'EPT10 4,000 M€
* FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) (+23 k€) 717 k€

3) Charges financières 0,419 M€
Variation 2019/2020 -13,4%

Les charges financières sont égales à 419 k€ en 2020 contre 483 k€ en 2019. Pour la deuxième fois depuis l'exercice 1995 (après 2019) ce montant annuel est inférieur à 500 k€.

Elles regroupent les dépenses suivantes :

- les intérêts de la dette communale	460 k€
- les autres charges financières.....	4 k€
- les intérêts de la ligne de trésorerie	2 k€
- les ICNE de l'exercice 2020	-47 k€

Depuis la réforme de l'instruction comptable M14 mise en œuvre au 1^{er} janvier 2006, seul le solde réel entre le montant des ICNE de l'exercice N-1 et celui des ICNE de l'exercice N est, désormais, comptabilisé en dépense au compte 66112 de l'exercice N.

Dans le cas d'une baisse des ICNE entre N-1 et N, la dépense comptabilisée au CA de l'exercice N peut donc être négative. C'est le cas pour l'exercice 2020 puisque le montant des ICNE varie de 134 k€ en 2019 à 87 k€ en 2020, soit une dépense réelle de -47 k€. Cette variation s'explique donc par la poursuite de la baisse des taux d'intérêt monétaires sur l'année 2020.

Les crédits correspondants à la réserve pour dépenses imprévues de 413 k€ constituée sur l'exercice 2020 (BS + DM) sont annulés au CA 2020.

II-L'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A- Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement sont égales à 18,372 M€ en 2020, soit un taux de réalisation de 78,7% (59,6% pour les recettes hors emprunt).

Exercice budgétaire 2020 (k€)	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
RECETTES RÉELLES	23.357	18.372	78,7
Recettes propres	7.109	3.046	59,6
Dotations et fonds divers (R10-R1068)	1.837	1.861	101,3
Subventions d'investissement (R13)	3.272	1.186	36,2
Cessions d'immobilisations (R95) (1)	2.000	***	***
Emprunts et dettes assimilées (R16)	6.758	4.086	60,5
Dont emprunt globalisé (R1641)	2.333	2.000	***
Dont portage foncier (R1641) (2)	2.340	0	***
Dont cautionnements reçus (R165)	2	3	***
Dont refinancement de dette (R166)	2.084	2.084	***
Autres recettes (R27)	250	0	***
Résultat capitalisé (R1018)	11.240	11.240	***
RECETTES D'ORDRE	13.014	4.263	***
Dont virement de la SF	11.296	***	***
RECETTES TOTALES	38.371	22.635	***

(1) – Recettes inscrites en investissement et réalisées en fonctionnement (M14)

(2) - Portage foncier de l'acquisition de l'immeuble du 153 avenue Leclerc (exercice 2019)

1) Dotations et fonds divers 1,861 M€

La dotation attribuée au titre du FCTVA est égale à 1,606 M€ pour 2020 au titre des dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice 2018.

La taxe d'aménagement encaissée sur 2020 s'élève à 222 k€. Ces recettes sont complétées par un reliquat de TLE versé sur exercices antérieurs de 17 k€ et un legs en capital dans le cadre d'une succession de 15 k€.

2) Subventions d'investissement 1,186 M€

Les subventions d'investissement encaissées concernent :

* Conseil Départemental du Val-de-Marne.....	446 k€
- Construction du gymnase des Juilliottes (solde)	440 k€
- Equipement du gymnase des Juilliottes.....	6 k€
* Etat.....	341 k€
- Amendes de Police (exercice 2019)	199 k€
- Rénovation des fenêtres de la Mairie (DSIL 2019).....	142 k€
* Métropole du Grand Paris	183 k€
- Rénovation de la maternelle Péguy (acompte n°1)	183 k€
* Conseil Régional d'Ile-de-France.....	165 k€
- Construction du gymnase des Juilliottes (solde)	103 k€
- Rénovation des espaces verts Liberté.....	40 k€
- Eclairage des tennis Cubizolles	15 k€
- Véhicule Police Municipale	7 k€
* Ville de Créteil.....	50 k€
- Participation travaux de voirie rue de Valenton	50 k€

3) Emprunts et dettes assimilées 4,087 M€

Hors refinancement de dette pour 2,084 M€, la mobilisation d'emprunt globalisé s'est élevée à 2 M€ sur l'exercice 2020 (contrat n°257 signé le 08/11/2019 avec la Banque Postale avec un amortissement annuel sur une durée de 15 ans et un taux d'intérêt fixe de 0,43%). Le versement correspondant a été encaissé le 7 décembre 2020.

4) Reports de recettes de l'exercice 2020

Les reports de recettes sont égaux à 3,437 M€. Ils sont liés en particulier aux opérations engagées ou terminées et pour lesquelles des subventions ont été notifiées mais non encore encaissées.

Les subventions et participations d'investissement reportées s'élèvent à 1,696 k€ et concernent :

* PAE République-Carnot	962 k€
- Construction SCI Ile-de-France 41-43 rue (81 logements).....	962 k€
* Métropole du Grand Paris (FIM 2019)	570 k€
- Rénovation tennis couverts la Fontaine	296 k€
- Rénovation maternelle Péguy (solde).....	274 k€
* DSIL 2020	117 k€
- Menuiseries extérieures de l'élémentaire les Planètes.....	117 k€
* SIPPEREC	37 k€
- Subvention éclairage public SIPPEREC (2019).....	37 k€
* Ecole numérique	10 k€
- 2 ^{ème} tranche de 3 écoles (solde) (Rectorat)	10 k€

Les opérations foncières représentent un complément de 241 k€ de recettes reportées :

* Cautionnement CDC Juilliottes versé en 07/2014	241 k€
--	--------

Enfin, un montant d'emprunt globalisé de 1,500 M€ est inscrit en report de recettes et correspond au volume d'emprunt susceptible d'être mobilisé sur l'exercice 2021.

B- Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont égales à 25,100 M€ en 2020, soit un taux de réalisation de 70,4%.

Exercice budgétaire 2020 (k€)	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
DÉPENSES RÉELLES	37.151	25.100	70,4
Dépenses d'équipement	21.833	10.058	54,9
Autres dépenses (D10+D27)	17	9	***
Emprunts et dettes assimilées (D16)	5.435	5.418	99,7
<i>Dont amortissement en capital (D1641)</i>	<i>3.350</i>	<i>3.333</i>	<i>***</i>
<i>Dont refinancement de dette (D166)</i>	<i>2.084</i>	<i>2.084</i>	<i>***</i>
Solde d'exécution 2019 (D001)	9.615	9.615	***
Dépenses imprévues (D020)	250	***	***
DÉPENSES D'ORDRE	1.220	1.757	***
DÉPENSES TOTALES	38.371	26.857	***

1) Dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement sont constituées des dépenses d'investissement hors emprunts et dettes assimilées. Ces dépenses s'élèvent à 10,058 M€ sur l'exercice 2020 (14,288 M€ sur l'exercice 2019) et sont réalisées à 55% sur l'exercice 2020 (hors provisions pour travaux ultérieurs de 3,5 M€) contre 73% sur l'exercice 2019.

Comme en dépenses de fonctionnement, le contexte exceptionnel de cette année 2020, avec notamment l'arrêt sur plusieurs semaines des chantiers de travaux publics pendant le 1^{er} confinement entre mars et mai dernier, a fortement pesé sur le niveau des réalisations au CA 2020.

L'opération la plus importante sur l'exercice 2020, en termes de mandatement, correspond, comme en 2018 et en 2019, au programme pluriannuel de modernisation de la voirie communale pour 1,429 M€.

Par secteur d'intervention, ces dépenses concernant principalement les opérations suivantes :

*** Bâtiments et services administratifs :**

- Travaux de rénovation Hôtel de Ville.....	195 k€
- CTM et ateliers	125 k€
- Garage Municipal (dont acquisitions de véhicules)	320 k€
- Informatique communale	606 k€
- Cimetière communal.....	97 k€
Total.....	1.372 k€

*** Ecoles maternelles et élémentaires :**

- Entretien renforcé et matériels des écoles maternelles	203 k€
- Rénovation de la maternelle Péguy (lancement des travaux).....	121 k€
- Entretien renforcé et matériels des écoles élémentaires	1.045 k€
- Entretien renforcé et matériels pour le restaurant scolaire.....	80 k€
Soit un total pour les écoles communales de.....	1.580 k€

*** Equipements culturels :..... **132 k€****

*** Gymnase des Juilliottes :**

- Construction du nouveau gymnase des Juilliottes (tranche 2020)	1.016 k€
---	-----------------

*** Equipements sportifs (hors gymnase des Juilliottes) :**

- Travaux d'entretien renforcé et équipement des gymnases	458 k€
- Travaux d'entretien renforcé et équipement des stades	472 k€
- Travaux d'entretien renforcé et équipement du centre aquatique	157 k€
Soit un total de	1.087 k€

*** Aménagement et environnement :**

- Réseaux d'eau et d'arrosage automatique	209 k€
- Entretien renforcé de l'éclairage public.....	348 k€
- Programme de modernisation de la voirie communale.....	1.429 k€
- Travaux d'entretien renforcé des espaces verts urbains.....	818 k€
- Interventions foncières (dont acquisitions)	1.789 k€
<i>Dont immeuble 31 cours des Juilliottes.....</i>	<i>988 k€</i>
<i>Dont 4 appartements dans le diffus (85 avenue Leclerc et 4 rue Renan)</i>	<i>350 k€</i>
<i>Dont péniche en bords de Marne</i>	<i>254 k€</i>
<i>Dont local commercial Galerie des Juilliottes.....</i>	<i>175 k€</i>
Total.....	4.593 k€

2) Autres dépenses d'investissement

Les autres dépenses d'investissement sont constituées de :

Emprunts et dettes assimilées	5,418 M€
- Amortissement en capital de la dette.....	3,333 M€
- Refinancement de dette (par un nouvel emprunt à taux fixe de 0,17%).....	2,084 M€

3) Reports de dépenses de l'exercice 2020

Ces reports de dépenses sont égaux à 10,402 M€. Il s'agit des opérations d'investissement juridiquement engagées et partiellement payées sur l'exercice et dont les crédits seront repris en reports au BS de l'exercice 2021 mais qui peuvent être mandatés dès le début de l'exercice 2021 au vu de l'état des restes à réaliser de la section d'investissement signé par l'ordonnateur et transmis au comptable public.

Hors provisions pour travaux ultérieurs (3,5 M€ au BS 2019), les reports de dépenses les plus importants de l'exercice 2020 concernent l'opération de rénovation de la maternelle Péguy pour 1,488 M€.

Les autres reports de dépenses significatifs concernent :

* Rénovation des tennis couverts la Fontaine	800 k€
* Modernisation de la voirie communale	540 k€
* Entretien renforcé des écoles maternelles et élémentaires.....	496 k€
* Maison de l'Environnement.....	463 k€
* Entretien renforcé des équipements sportifs	320 k€
* Provision pour acquisitions foncières	300 k€
* Entretien renforcé des espaces verts urbains.....	295 k€
* Rénovation hôtel de ville et CTM	282 k€
* Entretien renforcé de l'éclairage public.....	133 k€
* Informatique communale (dont matériels et logiciels)	114 k€
* Travaux d'enfouissement rue de Metz (SIPPEREC).....	100 k€

Pour mémoire, il convient de rappeler les provisions budgétaires constituées sur l'exercice 2020 pour un montant total de 3,5 M€ : 1,0 M€ pour les écoles communales, 1,0 M€ pour les équipements sportifs, 1,5 M€ pour la voirie communale reportés sur l'exercice 2021.

III-LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2020

Le résultat de l'exercice budgétaire 2020 est constitué de la somme du déficit ou de l'excédent réalisé dans chacune des deux sections budgétaires (fonctionnement et investissement) en tenant compte des réalisations de l'exercice et des reports de recettes et de dépenses de la section d'investissement (restes à réaliser).

Conformément à l'instruction comptable M14, le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement reste une écriture prévisionnelle et n'est pas réalisé dans l'exercice. Aussi, le résultat de la section d'investissement ne constitue pas un déficit mais correspond à un « besoin de financement » qui doit toujours être couvert par le résultat dégagé par la section de fonctionnement.

Le CA 2020 fait apparaître, compte-tenu des reports de la section d'investissement, un résultat net qui se décompose comme suit :

Excédent de fonctionnement	+15,410 M€
Déficit d'investissement.....	-11,186 M€
<i>Dont déficit de clôture.....</i>	<i>-4,221 M€</i>
<i>Dont reports de recettes.....</i>	<i>+3,437 M€</i>
<i>Dont reports de dépenses.....</i>	<i>-10,402 M€</i>

Soit un excédent net pour l'exercice 2020 de +4,224 M€

Depuis 2015, l'évolution du résultat net de l'exercice est la suivante :

(En M€)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat CA	+2,676	+3,242	+4,673	+7,271	+5,891	+4,224
Excédent OM	+0,221	+0,351	+1,329	+0,818	+1,156	+0,725
Résultat hors OM (*)	+2,455	+2,891	+3,344	+6,453	+4,735	+3,499

() - Transfert de la TEOM en 2021 à l'EPT10*

Le résultat de clôture (résultat de l'exécution budgétaire hors restes à réaliser de recettes et de dépenses de la section d'investissement) est égal à +11,189 M€ au 31/12/2020. Ce résultat est affecté par délibération du Conseil Municipal et repris en report à nouveau lors du vote du BS de l'exercice 2021.

Cette reprise du résultat se traduira par l'inscription d'une recette de fonctionnement de +4,224 M€ au BS de l'exercice 2021 au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté ».

Le taux d'épargne brute (en % des recettes réelles de fonctionnement et hors reprise de l'excédent de l'exercice 2019) s'élève à 22,2% au CA 2020 contre 21,4% au CA 2019. Le fonds de roulement représente 18 jours de dépenses au 31 décembre 2020 contre 24 jours de dépenses au 31 décembre 2019. Le fonds de roulement d'une commune pour être optimum doit être compris autour de 15 jours de dépenses courantes.

Le résultat net de l'exercice correspond à environ 1 mois ½ de masse salariale (traitements et charges) (environ 3,100 M€ en 2020).

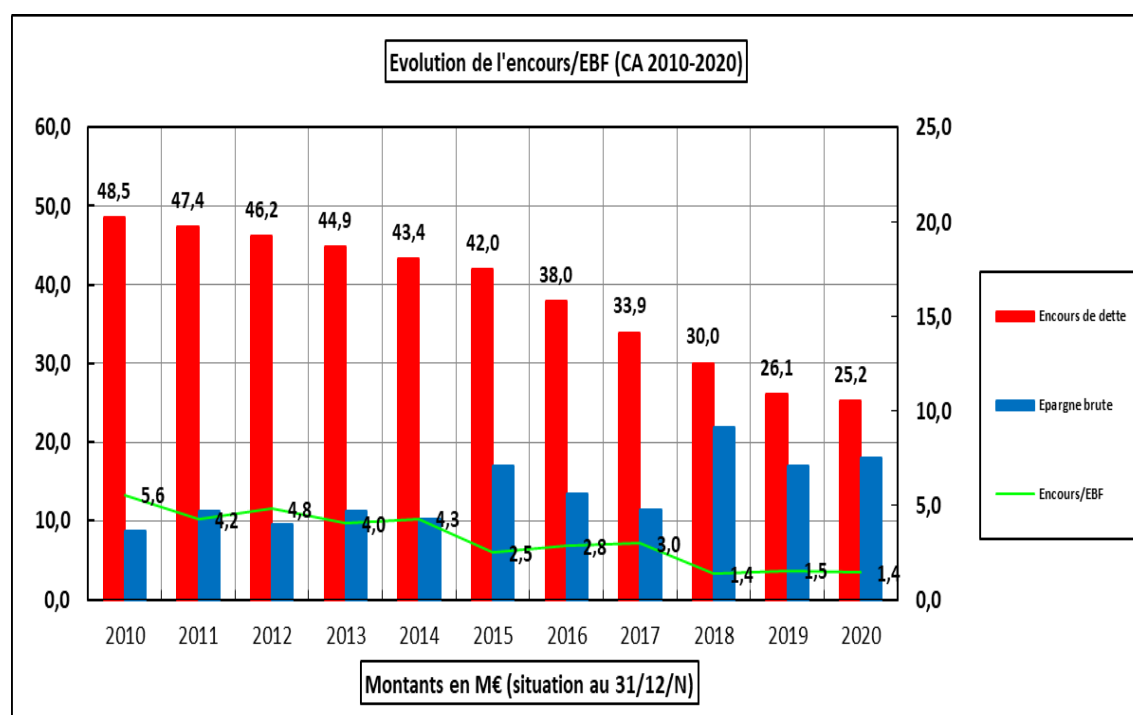
La capacité de désendettement de la ville est égale à 1,4 année au 31/12/2020 contre 1,5 année au 31/12/2019.

La capacité de désendettement indique ainsi le nombre d'années dont aurait besoin théoriquement la collectivité pour rembourser toute sa dette en capital si elle y affectait toute sa capacité d'autofinancement brut annuel. La capacité de désendettement est obtenue en divisant l'encours de dette communal par l'épargne brute (ou autofinancement brut) exprimée en nombre d'années.

Une capacité de désendettement inférieure à 5 années est un indicateur d'endettement limité. Une capacité de désendettement supérieure à 5 années et inférieure à 10 années est un indicateur d'endettement moyen. Une capacité de désendettement supérieure à 10 années et inférieure à 15 années est un indicateur d'endettement fort avec un seuil d'alerte à 12 années. Au-dessus de 15 années, ce ratio indique une situation financière très difficile.

La Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 (article 29-I de la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018) fixe désormais un plafond national de 12 années pour les communes et les EPCI.

L'évolution de la situation financière de la ville montre clairement une amélioration de ce ratio prudentiel sur 11 ans (2010-2020). La capacité de désendettement de la ville (calculée au niveau du compte administratif et non du compte de gestion) s'est améliorée en passant de 5,6 années au 31/12/2010 à 1,4 année au 31/12/2020 comme le montre le graphique suivant :



**IV-TABLEAU DE SYNTHÈSE
DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020**

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2020	
BUDGET PRINCIPAL	
BUDGET PRINCIPAL	TOTAL
I-RÉALISATIONS DE L'EXERCICE	
1) SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	88 399 040,26 €
DÉPENSES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	72 988 789,10 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE (A)	+15 410 251,16 €
2) SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	22 635 027,30 €
DÉPENSES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	26 856 503,76 €
SOLDE DE CLÔTURE (B)	-4 221 476,46 €
RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE (A-B)	+11 188 774,70 €
II-RESTES A RÉALISER DE L'EXERCICE	
1) SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RESTES A RÉALISER DE RECETTES	0,00 €
RESTES A RÉALISER DE DÉPENSES	0,00 €
SOLDE DES RESTES A RÉALISER (C)	+0,00 €
2) SECTION D'INVESTISSEMENT	
REPORTS DE RECETTES	3 437 298,00 €
REPORTS DE DÉPENSES	10 401 714,79 €
SOLDE DES REPORTS (D)	-6 964 416,79 €
SOLDE DES RESTES A RÉALISER (C-D)	-6 964 416,79 €
III-RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	+15 410 251,16 €
DÉFICIT D'INVESTISSEMENT	-11 185 893,25 €
SOIT UN EXCÉDENT NET	+4 224 357,91 €